

# L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 13 – 1989

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : [commandes@aspruj.ch](mailto:commandes@aspruj.ch)

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

[www.aspruj.ch](http://www.aspruj.ch)

## SOMMAIRE

### **Liminaire:**

**Une page se tourne**

par Georges Schindelholz ..... 5

**Des vignobles dans le Jura autrefois ?**

par Robert Fleury ..... 7

**Les anciens vignobles de Buix**

par Philippe Froidevaux ..... 15

**Les plans cadastraux du XIX<sup>e</sup> siècle :**

**un travail de titan méconnu**

par Jean-Paul Miserez. .... 19

**De Bonfol à La Neuveville : Poterie et faïencerie d'autrefois**

par Georges Schindelholz ..... 25

**Poterie et faïencerie dans le Sud du Jura**

par Anne-Marie Steullet..... 39

**Une renaissance très appréciée :**

**Les moulins souterrains du Col-des-Roches**

par Pascale Stocker ..... 43

**Les troupes de garde du prince-évêque à Porrentruy**

par Jean Wetter ..... 49

**Le conte du « Rouge Poulet » :**

**Peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura  
et celle du Burkina Faso ?**

par Gilbert Lovis ..... 57

Couverture : Quatre assiettes en faïence de Crémises, exposées au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont (photos Robert Siegenthaler).

*L'Hôtâ* est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de la cotisation de 25 francs par an.

### **Comité de rédaction**

Rédacteur responsable : Georges Schindelholz, prêtre-journaliste, 2916 Fahy.

Membres: Robert Fleury, employé d'Etat, 2802 Develier;

Anne-Marie Steullet, journaliste, 2740 Moutier.

Prix du numéro: Fr. 25.— (Réduction de 20% pour les membres).

## UNE PAGE SE TOURNE

Une page vient de se tourner au sein de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien : Jeanne Bueche est arrivée au terme de son mandat. L'association a trouvé un successeur en la personne de Pierre Froidevaux, de Delémont. Jeanne Bueche a été proclamée présidente d'honneur et Pierre Froidevaux nommé par acclamation. Comme l'écrivait dans *Le Pays* au lendemain de cette élection, le journaliste André Froidevaux: «Il ne fait pas de doute que la fin du mandat de Jeanne Bueche, architecte à Delémont, va marquer un changement dans la vie de cette grande association (...). En effet, la présidente sortante, indépendamment de sa manière originale de diriger les débats et de régler certains problèmes, a constamment fait preuve d'une combativité aussi appréciée des partisans du maintien du patrimoine que redoutée par les propriétaires d'immeubles pris dans l'engrenage administratif ou judiciaire ». Jeanne Bueche restera cependant encore à disposition pour des tâches spéciales.

Pierre Froidevaux était l'homme qu'il fallait pour succéder à Jeanne Bueche: natif de Delémont en 1920, il a fréquenté l'E.P.F. de Zurich où il obtenait en 1946 son brevet d'ingénieur en génie civil. Sa carrière professionnelle s'est déroulée principalement à Lausanne et Genève. Mais il a aussi été appelé à travailler sur le plan international. Il fut ingénieur-conseil pour l'Europe et l'Afrique d'une

grande compagnie américaine. Pendant huit années également, il a travaillé à de grandes réalisations en Iran. Aujourd'hui, revenu au pays, riche d'expériences, Pierre Froidevaux qui a toujours gardé un lien avec le Jura, saura encore mener à bien la tâche qui lui a été confiée. On a aussi remarqué en page 3 que le comité avait subi de profonds changements.

Cette année 1989 a aussi vu la nomination de responsables et la mise en place de structures pour un grand projet: la publication du volume consacré à la maison paysanne jurassienne, dans la collection *La Maison paysanne de Suisse*. Nous pensons qu'il est utile de donner à nos membres et lecteurs quelques précisions sur ce vaste travail.

Éditée par la Société suisse des Traditions populaires, de Baie, la collection de *La Maison paysanne de Suisse* comprendra 38 volumes. Onze ont déjà paru (à ce propos, voir l'article de Marcellin Babey dans le dernier *Hôtâ*). On trouve à la tête de la publication MM. Anderegg et Furrer. Au niveau de la République et Canton du Jura, un comité de recherches et de publication a été constitué en juin 1989 à Delémont. Il est composé de Bernard Prongué, président; Marcel Berthold, secrétaire; Rosé-Claire Schulé, de la Société suisse des Traditions populaires; Pierre Froidevaux et Nicolas Gogniat, pour l'ASPRUJ; Michel Hauser, pour le Département de l'Education et des Affaires sociales, ainsi que de Benno Furrer, direc-



M. Pierre Froidevaux, le nouveau président de l'ASPRUJ, saura allier clairvoyance et dynamisme,

(Photo Enard, Delémont)

leur de l'étude de la Maison rurale, membre d'office.

Le travail a été structuré à trois niveaux: l'Office du patrimoine historique tout d'abord, mais qui travaille en relation étroite avec l'étude de la Maison rurale, et avec le Comité cantonal constitué. Les relevés sur l'ensemble du canton dureront trois ans, alors que la rédaction de l'ouvrage, son illustration et sa publication s'étendront sur deux ans. (...)

## DES VIGNOBLES DANS LE JURA AUTREFOIS?

A l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, les désastres causés en Europe dans les années 1860 par le phylloxéra (puceron originaire d'Amérique qui s'attaque à la racine de la vigne) sont enfin réparés. En 25 ans, l'invasion phylloxérique avait détruit le vignoble français. Il a fallu le reconstituer avec des variétés de vignes résistantes aux attaques de ce puceron. La production de nouvelles variétés de vignes a fait l'objet de travaux considérables. Vers 1900 le vignoble est entièrement renouvelé.

Dans le Jura, le vignoble du littoral neuvevillois, lui aussi atteint par le phylloxéra, est reconstitué au début de ce siècle. Replantées dès lors, les vignes des rives du lac de Biènnne vont connaître une nouvelle jeunesse et la tradition séculaire liée à la viticulture repart, régénérée, vers les temps modernes.

Partout où croît la vigne, il y a le vin que l'on chante, le vin qui fait chanter. Le vin qui délie les langues pour les rires et le bien, comme pour les pleurs et le mal. Il y a le vin qui accompagne nos repas ou que l'on offre à un ami qui vient s'asseoir à notre table. Le vin que l'on boit pour oublier la solitude ou égayer des retrouvailles. Partout, le vin a son histoire et ses légendes. Il a ses marchands, son réseau commercial, ses traditions émaillées de rituels. Il a la noblesse de tous ses « Châteaux » et, avec Bacchus, le vin a son dieu ! Son histoire vient de la nuit des temps. Les premiers cheminements de la vigne sont observés dans le Caucase et la Mé-

sopotamie environ 6000 ans av. J.-C. Et, passant par l'Égypte, la Phénicie, la Grèce, l'Italie, la Sicile, le Maghreb puis l'Espagne, le Portugal, la vigne arrive en France environ 500 ans av. J.-C. (Atlas mondial du vin).

A l'heure où la jeune République et Canton du Jura voit couler son premier vin provenant des coteaux de Buix, il nous a paru intéressant de partir à la découverte du vignoble dans le Jura d'autrefois (ancien Evêché de Bâle).

A l'évidence, les recherches entreprises permettent de conclure que la situation d'alors n'était guère différente de celle d'aujourd'hui. La Neuveville et son littoral sont les seules véritables régions viticoles dignes de ce nom, hier et aujourd'hui. On peut y ajouter quelques localités des anciens districts diocésains du Birseck et de Pfeffingen. Au temps des princes-évêques, le district de Laufon ne comptait pas encore de vignes. Les premières plantations datent du siècle passé.

La vigne aurait été introduite dans nos régions au début du Moyen Age. Le plus ancien document connu à ce jour concernant la culture de la vigne est sans doute la Bulle du pape Innocent III, du 31 mars 1142, dans laquelle il est spécifié que l'évêque de Bâle a le droit de prélever la dîme annuellement et non plus tous les quatre ans. Le quart du produit est dû en fruits, *vin* et autres baies des champs.

La tradition orale veut que des vignes auraient été cultivées dans plusieurs localités jurassiennes. A ce sujet, le D<sup>r</sup> Gustave Amweg écrit dans « L'Histoire populaire du Jura bernois » que l'Ajoie cultivait probablement la vigne autrefois : témoin ses lieux-dits caractéristiques, tels La Vignate à Porrentruy, La Vigne à Charmoille. Effectivement, les actes révèlent l'existence de lieux-dits comme « Doz la Vigne », à Charmoille cités en 1592 et 1774. Mais on en trouve également d'autres qui évoquent l'existence de vignobles, par exemple « Les deux Terres Vignate », à Allé, citées en 1591, « en la Vigne » à Asuel, en 1750, « En la Vigne », « En la Vignate », « En haut de la Vigne », « Aux Vignattes », en 1698 à Chevèze, et dans la même localité, on trouve « Es Vignatte » en 1740, « En la Vignatte » dit « En la Vignatte es Peurçat », en 1774.

A Delémont, on cite le Prel des Vignes, en 1698. Les exemples ne manquent pas et l'on trouve des lieux-dits évoquant la vigne notamment à Saint-Ursanne, Courroux-Courcelon, Vicques, Courfai-vre, Lugnez, Courchapoix ou Soulcè pour ne citer que quelques localités.

Le cas de La Vignate à Porrentruy prête pourtant à confusion, car les familles Hugue Vignate et Jehan-Hugue Vignate étaient propriétaires de ce lieu-dit à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. C'est cette famille qui aurait donné le nom de « La Vignate », au coteau situé au sud-ouest du château, (...)

# LES ANCIENS VIGNOBLES DE BUIX

A la lecture attentive d'un plan cadastral ou même d'une simple carte topographique, on tombe fréquemment sur des lieux-dits censés rappeler l'existence de la vigne. Les gens du pays s'accrochent à ces traditions quand bien même certains sites en question, de par la nature de leur sol ou de leur microclimat, sont impropres à la viticulture. En plus l'époque à laquelle elle aurait prospéré reste très floue dans les esprits. Il se peut aussi qu'on ait affirmé la présence de la vigne en des endroits dont le nom ne la rappelle en rien. C'est le cas du vignoble tout neuf des Cantons, à Buix, Au cours des recherches sur ce sujet est apparu un autre échantillon de vignoble sur le territoire de Buix : celui de la Rochatte, monticule situé en aval du moulin.

## Le vignoble des Cras de Grandgourt

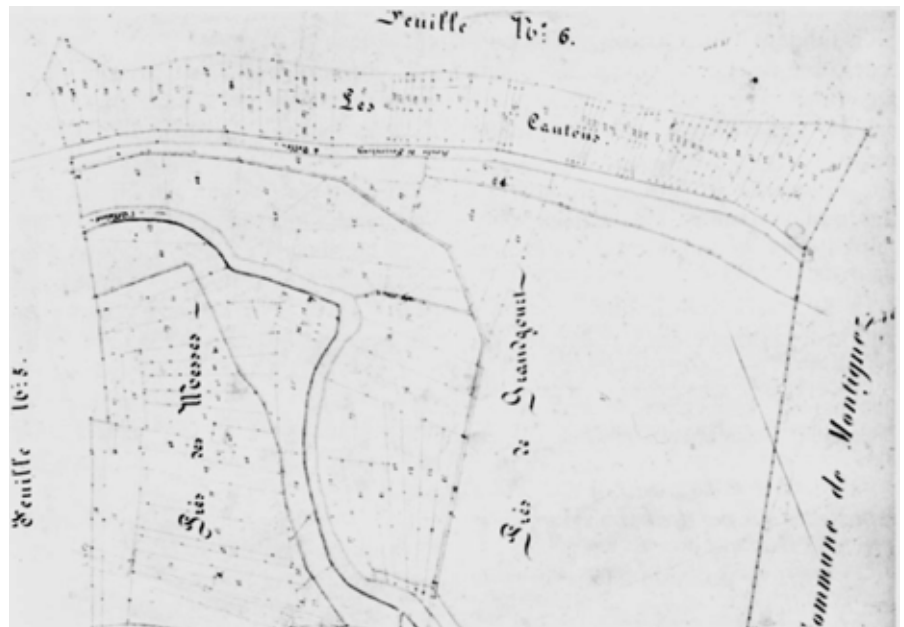
Lorsque la coopérative Centre Ajoie s'est mise en quête d'un terrain propice à la viticulture, et qu'elle a finalement jeté son dévolu sur Les Cantons, le choix du site avait bien déjà été fait, deux cents ans plus tôt. Un bon connaisseur du pays faisait d'ailleurs observer qu'en cet endroit précis l'épine noire fleurissait la première de toute l'Ajoie<sup>1</sup>. La vigne y a été cultivée durant quelques années, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Auparavant le talus appartenait à la

communauté. Il était longé, à sa commissure avec la prairie, par un chemin vicinal appelé tout naturellement «vie de Grandgourt». Ces «cras» étaient divisés en « cantons » en principe chaque année par les ayants-charge de la communauté et mis à monte publique<sup>2</sup>. Le chemin, de vicinal qu'il était, devint grand-route en 1744. François Decker avait choisi de faire passer la principale voie de communication de Buix à Porrentruy par la vallée de l'Allaine. Avant on devait emprunter

les chemins séculaires de Valoin - Bure ou de Montignez - le Mont-de-Cœuve. Du coup le pont qui franchit l'Allaine à Grandgourt, par trop sollicité, ne résista pas longtemps. Il dut être reconstruit en 1769-70. Pierre-François Paris, qui avait succédé à Decker, en établit les plans et surveilla les travaux<sup>3</sup>.

En 1770, pour des motifs qui nous restent inconnus, mais qu'on pourra imaginer, la communauté décide de faire le partage, une fois pour toutes, de (...)



Extrait du plan cadastral de Buix, sections « Les Cantons », en 1848. L'original se trouve à l'Office du Patrimoine historique à Porrentruy. (Photo R. Siegenthaler)

# LES PLANS CADASTRAUX DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE: UN TRAVAIL DE TITAN MÉCONNU

Aujourd'hui, faire appel au cadastre est devenu, pour le propriétaire ou pour les autorités communales et cantonales une opération presque courante. C'est ainsi que, dans le canton du Jura, ce ne sont pas moins de 350 mutations à la propriété et 600 immatriculations de bâtiments qui sont enregistrées chaque année. Quant aux demandes d'extraits de plans, on peut les estimer à près de 1500 par an.

Demain, la technologie, l'informatique en particulier, permettra d'accéder de manière encore plus souple et décentralisée à ces informations foncières qui, numérisées, pourront être consultées sous forme de plans ou de listes sur la plupart des écrans d'ordinateurs, dans les administrations ou les bureaux techniques, privés ou publics.

Hier, et là est le sujet de notre admiration, les moyens d'information foncière étaient déjà remarquablement développés.

Notre intention n'est pas de faire ici œuvre d'historien ou d'archiviste; mais comme technicien du cadastre, nous souhaitons éveiller l'intérêt et l'attention sur une période captivante et, si possible, susciter des recherches plus poussées pour éclairer un chapitre un peu oublié de notre histoire.

## Les bases historiques de la mensuration parcellaire

Au Moyen Age, la propriété foncière est essentiellement l'affaire de quelques seigneurs. Les frontières sont naturelles (crêtes de montagnes, rivières...) ou traditionnelles et ethniques (frontière des langues...) et n'ont donc pas besoin d'autre matérialisation que de quelques bornes monuments de prestige. Ou alors, les limites sont le fruit de guerres et de rapines et sont donc trop mouvantes et versatiles pour être figées par des bornes ou dans des plans.

Quant à la perception de l'impôt, basée sur une quote-part de la production agricole des serfs et autres manants, elle a besoin de balances plus que d'inventaires fonciers.

Mutatis mutandis, la situation restera à peu de chose près la même jusqu'à la Révolution française.

## Une propriété foncière à inventorier

1789 fait tomber les droits fonciers des seigneurs et distribue le sol au peuple (les spécialistes me pardonneront ce raccourci audacieux!). L'Etat «populaire» et démocratique a davantage besoin de rentrées fiscales en espèces sonnantes et tré-

buchantes que de dîmes payées en blé ou en pommes. Il va donc prélever ses ressources sur la nouvelle fortune personnelle que constitue la propriété sous forme de taxes foncières. Il faudra donc établir des registres de propriétés, des cadastres comme les appelaient déjà les Romains.

Mais cet inventaire purement littéral montre bientôt ses limites. La nécessité de disposer d'une représentation graphique des propriétés afin de mieux en estimer la valeur et la surface se fait sentir : c'est alors que les « mappes » ou plans cadastraux, ou encore plans parcellaires font leur apparition dans le Milanais dès 1718 puis en Savoie dès 1728.

Le Jura ne reste pas en arrière. Alors que notre région est française, l'arrêté du Gouvernement du 27 vendémiaire an XII (20 octobre 1803) va ordonner la mensuration du territoire. Tout cela se passe dans l'ambiance du nouveau droit foncier qui sera formalisé par le code Napoléon. Ici-même, dans le Jura, cette nouvelle tendance est animée par un technicien de première classe: le colonel Joseph-Antoine Buchwalder (1792-1883). Elève de Watt, bras droit du général Dufour, ce Delémontain s'est illustré dans les domaines de la cartographie, de la triangulation et du génie civil. Son nom figure sur de nombreux plans de la première génération des mensurations parcellaires.

(...)

## POTERIES ET FAÏENCERIES D'AUTREFOIS

Un des volets les plus riches du patrimoine rural jurassien est sans doute constitué par la poterie, ainsi que la faïence et la céramique. Un nom domine cette aire de production jurassienne: Bonfol. Mais d'autres villages peuvent aussi rivaliser, quoique dans une mesure plus modeste, avec cette localité ajoulote rendue célèbre à travers le monde par sa poterie. Comme l'écrit le doyen Morel dans son *A brévé de l'Histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle* « le potier jurassien s'est installé aux seuls endroits où il a trouvé de la «terre à pot».

La «terre à pot », c'est essentiellement l'argile, terre glaise molle et grasse, constituée principalement de silicate d'aluminium. Imbibée d'eau, elle constitue une pâte plastique et sous l'effet de la cuisson, permet la confection d'objets dont il sera question dans cet article. Du point de vue géologique, l'argile est formée par l'ancienne moraine de fond d'un glacier. C'est au quaternaire que les grands glaciers ont élaboré cette matière. Bonfol est situé à l'endroit où est venu mourir le glacier du Rhin. Ce qui explique l'abondance de cette matière, autrefois surtout. Aujourd'hui, on a pratiquement épuisé les réserves, et à Bonfol, les deux seules industries qui subsistent, vont s'approvisionner ailleurs. Comme l'explique plus loin dans son article Anne-Marie Steullet, la faïence, plus rare chez nous, avait pendant trois lieux de production dans

le Sud : Reuchenette-La Heutte, Court et Crémines. Comol a aussi vu fleurir cette industrie avant la Révolution de 1789.

### Le témoignage d'un vieux potier

Dès le début de l'humanité, cette matière, l'argile, dont la Bible par métaphore, nous dit que Dieu a tiré l'homme, a

joué un rôle considérable. Les peuples primitifs bien tôt ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer de cette matière pour les commodités de la vie quotidienne. Les plus anciennes civilisations nous ont laissé un nombre impressionnant d'objets façonnés avec la terre glaise et déposés aujourd'hui dans tous les musées de la planète. Mais pour arriver à une telle réussite, que de tâtonnements, d'échecs, de recherches et de travaux!



*Autrefois, à Bonfol, c'est en famille que se fabriquait la poterie, bferguin a très bien restitué dans sa peinture exposée au Musée jurassien une famille au travail à Bonfol,*

(Photo R. Siegenthaler)

# CORNOL ET SA FAÏENCERIE (1760 -1870)

Cornol, à l'instar de Bonfol, doit aussi à la qualité de sa terre argileuse d'avoir donné naissance à l'industrie de la faïence, poterie à cassure terreuse, recouverte d'émail. Bien que plus fins et élégants que ceux de Bonfol, les produits de Cornol par contre sont moins solides que ces derniers et plus vulnérables au feu. L'actuel Lion d'Or, à Cornol, fut autrefois le bâtiment abritant une industrie prospère, qui connut cependant bien des vicissitudes.

Dans les documents déposés aux Archives de l'ancien Evêché, section *Manufactures et fabriques* (B/225), on trouve des renseignements sur la faïencerie de Cornol. En 1760, l'avocat Georges-Humbert Triponé adressa une supplique à la cour de Porrentruy. Vu l'abondance de terre argileuse de qualité au village, ainsi que de bois, il sollicitait l'ouverture d'une faïencerie, afin, disait-il, « de fournir de l'occupation aux désœuvrés du pays ». Cet établissement ne pourrait porter aucun préjudice aux autres entreprises de Son Altesse, affirmait-il. Deux maîtres en la matière, de passage à Porrentruy, étaient priés de faire des essais, avant de rien entreprendre. Quatre semaines plus tard, Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein accordait la patente. Au terme de cette autorisation, la concession avait une durée de quinze ans. Les ouvriers et employés jouissaient des mêmes franchises et exemptions que ceux des autres usines de la Principauté.

Le droit d'utiliser le ruisseau de Cornol pour actionner un moulin à broyer et moudre les matières premières de la faïencerie était octroyé, moyennant un droit de vingt sols par an. Le creusage de la terre et du sable était permis, à condition de payer un dédommagement convenable. De plus, la fabrique ne pouvait utiliser que cent toises de bois par an. Les marchandises qu'on y ferait étaient exonérées des taxes de sorties des terres de Son Altesse.

En ce qui concerne l'octroi d'un droit pour cent toises de bois, ce point donna lieu à de longues palabres. Le bois en effet était devenu rare. Les usines, forges surtout, en utilisaient des quantités considérables. A Cornol même, les citoyens s'inquiétèrent de l'énorme quantité de bois nécessaire à la faïencerie. La Maîtrise des eaux et forêts de Son Altesse avait autorisé en novembre 1768 l'abattage d'un grand nombre d'arbres. Ce qui suscita un intense mécontentement au village. Mais un événement imprévu vint menacer l'entreprise : son fondateur et propriétaire, l'avocat au Conseil aulique Triponé, décédait à l'âge de 40 ans seulement. Il laissait un fils âgé de 14 ans. Cependant, l'affaire semblait bien lancée, mais manquait de fonds. Le bâtiment comprenait trois étages, et contenait quatre fours. Un autre bâtiment abritait le moulin à broyer les couleurs, ainsi que les écuries avec quatre chevaux et les réserves de foin. On faisait dans l'établisse-



*Vendeuse de poterie de Cornol, dessin de Bandinelli (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).*

ment une centaine de « cuites » ou fournées de marchandises par année. Comme personnel, il y avait cinq manœuvres, pour préparer la terre, la battre, la tamiser, l'enfourner, la défourner et la nettoyer. Trois tourneurs et un mouleur la façonnaient, et deux peintres étaient affectés à la décoration. Le directeur (...)



# POTERIE ET FAÏENCERIE DANS LE SUD DU JURA

« L'art de la poterie de terre est incontestablement le plus ancien de tous les arts. Ses procédés sont partout presque identiques. Art de première nécessité, il s'écarte d'un vain luxe, réclame une fabrication en gros et rapide, »

C'est Joseph Beuret-Frantz qui définit ainsi dans «L'art de la terre» le travail des potiers, faïenciers et céramistes, terrniers et poêliers. Si tous ces artisans tirent parti de la même matière première, c'est-à-dire l'argile» leur art diffère cependant selon les lieux où il fut pratiqué. Suivant la qualité de la terre et l'habileté des artisans, on passe du pot rustique à la vaisselle plus raffinée de la faïence.

Dans le sud du Jura, bien que les livres soient avarés de renseignements, on compte au moins trois villages où la poterie et la faïencerie ont eu une certaine importance.

## Reuchenette - La Heutte

Les deux hameaux de Reuchenette et La Heutte, dépendants de Péry, ont eu quelques potiers de terre. Les Archives de l'ancien Evêché recèlent des documents qui en font foi. De 1690 à 1753, on creusait de la terre blanche, jaune et rouge sur les fiefs de l'Erguël, à Péry et Plagne, destinée à être travaillée par des potiers. Le 5 mai 1738, David Grosjean a adressé au prince-évêque de Porrentruy une requête dans laquelle il rappelle qu'il a fait

apprendre le métier de potier à son fils Jean-Pierre. Grosjean se plaint de subir un préjudice. Voilà qu'il a fait de gros sacrifices pour installer son fils et qu'un concurrent arrive en la personne de Léonard Henseler, originaire d'Ulm. Ce dernier, potier de son état, avait reçu un droit d'habitant d'une année. Les Grosjean tentèrent de faire déguerpir cet étranger apparemment menaçant pour leur entreprise. On ne fut pas tendre au village pour le malheureux Henseler

dont le four fut démolì, sans doute par le clan Grosjean. Et puis, s'en suivit tout une affaire qui rebondit de lettres au prince en séances de conciliation. Finalement, Henseler qui passait pour un bon bougre, put travailler jusqu'à la fin de mai 1739 à son compte. On le retrouvera plus tard employé chez Jean-Pierre Grosjean mais l'hostilité à son endroit n'est pas tout à fait retombée et Henseler quitte le village. Est-ce le même artisan qu'on retrouve à Bonfol où il y eut des (...)



*Les illustrations de cet article sont des produits en faïence de Crémînes exposés au Musée Jurasien d'art et d'histoire à Delémont.*  
(Photo R. Siegenthaler)

Une renaissance très appréciée

## LES MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES

Il existe des contes merveilleux où les personnages engendrés par l'imagination de l'écrivain ont une activité souterraine, symbole de noirs desseins, de conspirations malicieuses, ou d'un sentiment mélancolique et existentiel qui se transforme au fil du destin en un bonheur, une montée joyeuse vers la lumière vitale. L'histoire des Moulins souterrains du Col-des-Roches n'a rien de fantastique au sens fictif du terme ; elle sent plutôt la sueur et le travail de l'homme. Le merveilleux de son actualité réside cependant dans la renaissance de ces lieux qui, après avoir été abandonnés et souillés, ont été complètement rénovés par une association qui se prénomme *La Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches*. Grâce à leur ardeur, un mystère est sorti des antres de la terre, redonnant vie à un passé lors duquel la blancheur virginale de la farine se mêlait bizarrement aux ténèbres du dessous.

C'est au milieu du 16<sup>e</sup> siècle que l'homme moderne décide d'utiliser la force hydraulique des eaux de la vallée du Locle. Jonas Sandoz développa dès 1660 la partie souterraine de l'usine dans ces failles où les eaux du Bied ont vaincu et creusé les masses calcaires. Les Moulins allaient ainsi devenir une curiosité unique en Europe. « Dès lors, taillant dans le roc, creusant des puits et des aqueducs, des générations ont établi, perfectionné et fait travailler un impressionnant système de roues hydrauliques, moulins, re-

battes et scies. En 1844-45, Jean-Georges Eberlé construit l'imposant bâtiment, visible encore aujourd'hui et y aménage un moulin moderne et performant pour l'époque» (Quatre siècles d'histoire. Les Moulins souterrains du Col-des-Roches, par Orlando Orlandini, conservateur). Ainsi, de 1651 à 1898, moulins, battoirs, four à pain, scierie, atelier de mécanique sont en activité. L'énergie nécessaire à

leur fonctionnement est issue du Bied. L'eau fait tourner successivement d'imposantes roues hydrauliques placées à différents niveaux dans la grotte.

Mais la fée électricité qui allait vivifier l'industrie locloise dès 1890 sonnait le glas de cette activité artisanale et ingénieuse. La grotte devint l'égoût des abattoirs voisins, puis un déversoir pour substances typiquement modernes, (...)



Vue aérienne des moulins souterrains du Col-des-Roches, au Locle. L'entrée des moulins est située à gauche sur la photo. (Photo Eric Leuba)

# LES TROUPES DE GARDE DU PRINCE-ÉVÊQUE À PORRENTROY

Porrentruy, ville impériale, se distingue par un passé historique très riche.

En 1271, l'évêque de Bâle, aidé par l'armée du roi Rodolphe I<sup>er</sup> de Habsbourg, fit valoir ses droits sur le territoire qui correspond essentiellement à la vallée de Laufon, au canton du Jura et au Jura bernois actuel. Etant la possession de l'évêque de Bâle, ce territoire était également membre du Saint-Empire romain germanique.

En 1283, Rodolphe I<sup>er</sup> remet à la ville commerçante de Porrentruy — qui se trouvait sur la ligne joignant le Jura à l'Alsace —, une Lettre de franchise lui accordant les mêmes droits que Colmar, ville alsacienne, ou Cologne, ville bordant le Rhin. Ainsi, les jeudis, pouvait avoir lieu un marché public qui s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Quand en 1528, la Réforme fut introduite à Bâle, le prince-évêque alla s'établir à Porrentruy. Cette décision fut tout d'abord suivie de la construction du château et la restauration des bâtisses existantes, afin que ces lieux puissent lui servir, ainsi qu'à sa Cour, de résidence. Son Altesse passait les mois d'été au château de Delémont.

En 1580 le prince-évêque conclut un pacte avec les cantons catholiques de Fribourg, Lucerne, Schwytz, Soleure, Unterwald, Uri et Zoug. Jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, chaque signataire devait mettre à la disposition de l'évêque pour ses gardes du corps et pour la garde du château

un caporal et deux hommes et dès 1679, un caporal et trois hommes.

De 1528 à 1580 la garde fut remise à des hommes de confiance, des soi-disant élus. La nomination et la rémunération des gardes du château incombait aux alliés.

Au début, ce n'étaient que des célibataires riches en relations qui furent recrutés. Etant donné que les cantons alliés nommaient volontiers des hommes connaissant le métier militaire, il arrivait souvent que des soldats de retour de leur service à l'étranger trouvent le chemin de Porrentruy. Les alliés étaient tenus de remplacer au plus vite des gardes qui, par suite de décès, ou pour d'autres raisons, faisaient défaut. L'entretien de cette troupe représentant une lourde dépense financière, les alliés ralentissaient souvent l'envoi de ces remplaçants.

Par la suite, la débauche chez les célibataires étant considérable, le recrutement se fit davantage auprès des hommes mariés. Mais dans l'engagement qu'ils signaient, se trouvait une clause qui prévoyait qu'en cas de décès du mari, l'épouse devait quitter Porrentruy pour réintégrer son lieu d'origine.

Les fonctions des gardes ne s'échelonnaient que sur deux à trois jours par semaine, ils pouvaient le reste du temps travailler en tant qu'artisans ou manœuvres à Porrentruy. Ces revenus supplémentaires leur donnaient une certaine aisance, et

souvent ils vivaient au-dessus de leurs moyens dans les restaurants.

De temps en temps, ces gardes entraient en désaccord avec la justice. Ainsi à Porrentruy, le 13 juin 1678, eut lieu un procès entre le soldat Mathias Langenegger de Zoug et Urs Meyer de Petit-Lucelle. Langenegger, qui effectuait des travaux de tissage pour Meyer, fut inculpé de vol de marchandises, dans la salle de la Corporation des tisserands, où officiait l'autorité judiciaire. Les deux plénipotentiaires d'honneur de Fribourg et Soleure mirent un terme à cette querelle.

Charles Joseph Lussy, président d'Etat du canton d'Untervald et F. G. Basuel, citoyen de Porrentruy, se plaignaient du caporal Melchior Deschwanden.

Deschwanden, ressortissant du Canton d'Unterwald, était accusé d'avoir répandu la rumeur comme quoi Basuel, lors de son séjour en Alsace, essaya de proposer aux troupes françaises de choisir leurs quartiers d'hiver sur territoire de l'Evêché de Bâle, parce que l'évêque avait l'intention d'implorer le secours des troupes impériales de Léopold I<sup>er</sup>.

Deschwanden prétendit également que Basuel avait reçu de l'argent des Français et en avait donné à Lussy. Deschwanden fut condamné mais aussitôt gracié.

En 1729 l'évêque constata que lors d'inspections ou de réceptions plus au

(...)

Le conte du « Rouge-Poulet »

## PEUT-IL Y AVOIR UN LIEN ENTRE LA LITTÉRATURE ORALE DU JURA ET CELLE DU BURKINA FASO?

L'origine de cet article est lié à ce que Ton nomme communément hasard, cette cause fictive d'événements constitués de deux parts : la première étant l'attention avec laquelle chacun scrute toute chose, la seconde l'ensemble des impondérables de l'existence. En cette histoire, la volonté des uns et des autres a pu intervenir dans l'évolution des faits fortuits qui ont permis qu'un récit africain me parvienne, mais il n'en reste pas moins vrai qu'une part de chance demeure.

L'histoire de la découverte de deux versions du « Rouge-Poulet » spatialement fort éloignées établit un singulier rapprochement entre les recherches accomplies à Ocourt (Jura suisse), vers 1900, par Jules Surdez et la transcription, en 1989, d'un récit africain par une écolière vivant dans la brousse ; et ce lien mérite un brin de présentation car l'auteur de ces lignes est sans doute à l'origine de cet événement inattendu. Voici comment.

Au lendemain de Noël 1988, je me suis rendu à Zoaga, un village de la province du Boulgou, au Burkina Faso, à une quinzaine de kilomètres de Zabré, le chef-lieu de cette région proche du Ghana. Cette visite, liée aux festivités du jumelage solidaire entre la communauté africaine précitée et la commune de Rossemaison, avait été précédée de contacts pris par M. Willy Randin, directeur de *Nouvelle Planète*, une organisation suisse d'entraide internationale, et d'un échange scolaire entre mes élèves et ceux

de M. Sylvestre Gouba, directeur de l'école de Zoaga.<sup>1</sup> C'est précisément dans le cadre de la correspondance échangée en mars 1989 que se situe la réception du texte africain présenté ci-après.

Un conte intitulé « Le poussin cause de troubles » fut envoyé par Véronique Ouaré, de Zoaga, à Monique Emmenegger, son amie de Rossemaison, élève de ma classe. Agée de 15 ans, elle décrivait ainsi son milieu familial dans le message d'accompagnement du récit expédié le 1<sup>er</sup> mars 1989:

*Mon père s'appelle Ouaré Michel et il est cultivateur. Mon frère Michel est pharmacien.<sup>2</sup> Mes sœurs s'appellent Odette et Pauline, Pendant la saison sèche, mon père élève des moutons, des chèvres et de la volaille. Ma mère fabrique du savon pour «Pag-la-Yiri», l'association des femmes de Zoaga.<sup>3</sup>*

A réception du message de Véronique Ouaré, lorsque sa correspondante Monique Emmenegger lut le conte à la classe, il me sembla reconnaître le canevas du récit. Durant un certain temps, cette ressemblance probable bouscula ma (...)



A Zoaga, la concession du chef coutumier, M. Ouaré Louga.